

## **Procès-verbal de l'assemblée générale des délégués de la Voix Romande**

La 82ème assemblée générale ordinaire des délégués de la Voix Romande de Bienne et environs s'est tenue le lundi, 2 mai 2011 dans la grande salle du restaurant Romantica à Port.

Présidence: Roland Probst

Comité : vice-président : René Bellini; caissier : Raymond Vernier; secrétaire : Yvan Paroz; secrétaire des verbaux : Françoise Grand; abonnements et mutations : Lucien Parel; site Internet et avocat : Jean-Claude Hadorn; archiviste : vacant ; assesseur : Jean-Pierre Schnider.

Représentant de la maison Gassmann : M. Stéphane Devaux, rédacteur en chef du Journal du Jura.

Organe de révision : le Chœur mixte de Péry-Sonceboz, la Fanfare l'Harmonie d'Orvin et le Ski-Club Romand.

Président d'honneur : Serge Bernasconi

Membres d'honneur : Norbert Borne, Joseph Merazzi, Jean-Pierre Welten, Richard Siggen et Jean-Daniel Vuilleumier.

Présents : 40 sociétés totalisant 90 voix, la majorité absolue étant de 46 voix. Deux sociétés se sont excusées, dix sociétés ne sont pas présentes.

La société de chant le Chœur mixte la Lyre accueille les délégués à l'assemblée par quelques chants du plus bel effet, petit concert varié et divertissant. Merci à tous ces chanteurs !

A 20.30 h., le président Roland Probst ouvre la 82ème assemblée générale ordinaire des délégués de la Voix Romande de Bienne et environs en souhaitant une cordiale bienvenue à l'assistance. Il salue particulièrement le président d'honneur, M. Serge Bernasconi; les membres d'honneur; M. Stéphane Devaux, rédacteur en chef et Jean-Pierre Aubert du Journal du Jura. On passe à l'ordre du jour pour constater que la convocation de cette 82ème assemblée générale a été faite en temps utile et conformément aux statuts par courrier envoyé à chaque société en date du 28 mars 2011 ainsi qu'un encart paru dans les colonnes de la Voix Romande du jeudi 28 avril 2011. L'ordre du jour est accepté tel que proposé.

Les scrutateurs sont désignés en les personnes de MM. Michel Grosjean de la Fanfare la Montagnarde de Plane et Jean Gertsch de la Batterie-Fanfare l'Audacieuse.

Après lecture du procès-verbal de la 81ème assemblée générale du lundi, 3 mai 2010 au restaurant Romand, celui-ci est approuvé par acclamations. Le président mentionne que ce sont 52 sociétés régulièrement inscrites à notre fédération et non 51. Il remercie son auteur Françoise Grand pour la parfaite tenue de ce procès-verbal.

Dans son rapport, le président Roland Probst met l'accent sur le fait qu'aucune autre fédération n'a la chance, par l'intermédiaire des rédacteurs des sociétés romandes, de pouvoir écrire tous les jeudis dans le journal local. En conclusion, la Voix Romande est indispensable au bon fonctionnement de la vie culturelle Biennoise. Il exprime ses sincères remerciements à la maison d'édition Gassmann ainsi qu'à tous ses collègues du comité pour leur soutien et leur amitié, débouchant sur une collaboration inconditionnelle avec les sociétés. Le comité s'est réuni à cinq reprises afin de traiter les affaires courantes. Il nous rappelle que c'est la 14<sup>ème</sup> année consécutive que la rédaction du Journal du Jura se charge de faire paraître dans les colonnes de la Voix Romande les communiqués des sociétés. Le président rend hommage aux nombreux membres et amis qui nous ont quittés lors de l'année écoulée et plus particulièrement à René Devaux, archiviste au comité de la Voix Romande. L'assistance, debout, se recueille un instant en hommage aux défunts. Il met l'accent sur le fait qu'il faudrait penser à renouveler le comité afin de lui donner un coup de jeune. En effet, plusieurs membres du comité sont en fonction depuis plusieurs décennies. Le comité attend des propositions des sociétés.

Dans son rapport clair et précis, le caissier Raymond Vernier nous fait part d'un bénéfice de CHF 517.72. Décharge est donnée au caissier par M. Pierre Fankhauser du chœur mixte de Péry-Sonceboz, porte-parole de la Fanfare Harmonie d'Orvin et du Ski Club Romand.

Le rédacteur en chef du journal du Jura, M. Stéphane Devaux adresse quelques mots à l'assemblée. Il remercie ses deux collaboratrices Mmes Manuela Vanrell et Vanessa Chaignat (anciennement Jolimay) qui connaissent tout de la vie des sociétés romandes. Il remercie les correspondants pour la bonne discipline et ne rencontre que très peu de difficultés. Il mentionne également que le journal du jura fêtera son 150<sup>ème</sup> anniversaire en 2013.

Les rapports du président Roland Probst, du caissier Raymond Vernier ainsi que le rapport de la rédaction ne suscitant ni question ni modification sont approuvés à l'unanimité par de vifs applaudissements.

Notre fédération se compose actuellement de 52 sociétés régulièrement inscrites. Le budget qui a été envoyé avec la convocation est accepté sans commentaire. Aucune démission n'étant à déplorer, le comité aura le visage suivant : président d'honneur : Serge Bernasconi; président : Roland Probst; vice-président : René Bellini; caissier : Raymond Vernier; secrétaire : Yvan Paroz; secrétaire des verbaux : Françoise Grand; responsable du site Internet et convocateur : Jean-Claude Hadorn; abonnements et mutations : Lucien Parel; archiviste : vacant; assesseur : Jean-Pierre Schnider. Suite au décès de René Devaux, le poste d'archiviste est à repourvoir. Sur proposition de Claude Gautier, président du Cercle Romand, Jean-Claude Mouttet du Cercle Romand est proposé et accepté par acclamations par l'assemblée. Le mandat du Chœur mixte de Péry-Sonceboz, réviseur des comptes étant arrivé à échéance, la composition des réviseurs des comptes pour l'année 2011 aura le visage suivant : la Fanfare Harmonie d'Orvin, Ski-Club Romand et le Moto-Club Sprint (nouveau).

Lucien Parel souligne que tous les changements d'adresse peuvent être faits par e-mail, à la case postale 990, par téléphone ou encore à son adresse privée. La durée

minimale d'un abonnement est de trois mois et doit être résilié au plus tard deux semaines avant le 31 mars, 30 juin, 30 septembre ou 31 décembre.

Jean-Claude Hadorn mentionne que pour être utile, le site Internet [www.voixromande.ch](http://www.voixromande.ch) doit être à jour en ce qui concerne les manifestations des sociétés. Son désir serait que plus de sociétés y participent activement.

En raison de la rénovation du Restaurant Romand, les archives de la Voix Romande se trouvent actuellement chez Françoise Grand et peuvent être consultées en tout temps en prenant contact avec elle ou le président Roland Probst.

Jean-Pierre Schnider, 33 années de comité et Raymond Vernier, 29 années de comité, sont nommés membres d'honneur.

Aucune proposition ou suggestion n'étant parvenue au comité et personne ne prenant la parole dans les divers, le président adresse des remerciements à tous les délégués pour la parfaite tenue de cette 82ème assemblée générale ordinaire, toute empreinte de sérieux et de cordialité. Il adresse encore des remerciements au président d'honneur, aux membres du comité ainsi qu'à toutes les personnes présentes, en rappelant que la prochaine assemblée générale des délégués de la Voix Romande de Bienne et environs, aura lieu le lundi, 7 mai 2012 au restaurant Romand à Bienne qui devrait rouvrir au plus tôt le 1<sup>er</sup> juillet 2011. Il clôt cette 82ème assemblée générale en invitant chacun et chacune à prendre le verre de l'amitié en souhaitant à tous et à toutes une bonne santé et beaucoup de joie dans leur société respective.

Clôture de l'assemblée générale des délégués à 21.40 h.

La secrétaire :

Françoise Grand

Brügg, 9 mai 2011/fg